



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 NOVEMBRE 2018

Jean-Claude Leblois demande aux Députés de la majorité gouvernementale de se battre pour que la Haute-Vienne ne soit pas la grande oubliée du projet de loi d'orientation des mobilités présenté hier

Alors que la Ministre de la transition écologique et solidaire chargée des Transports Elisabeth Borne vient de présenter le Projet de loi d'orientation des mobilités qui sera prochainement soumis à l'Assemblée Nationale, le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne a écrit ce jour aux trois Députés de la majorité gouvernementale du territoire pour leur demander instamment d'intervenir en faveur de son désenclavement.

En effet, malgré le fait qu'elle ait acté lors de sa venue à Limoges cet été que la sécurisation de cet axe était une priorité pour l'Etat, la RN 147 n'est pas mentionnée une seule fois dans le projet de loi.

Jean-Claude Leblois espère que l'étude sur la concessibilité autoroutière qui a été lancée suite au lobbying important mené par certains ne sera pas à nouveau un prétexte pour l'Etat de repousser aux calendes grecques la mise à 2x2 voies, comme cela l'avait été en 2011 lors de la désinscription de la RN 147 du Schéma national des itinéraires terrestres suite au projet autoroutier POLIS.

Alors qu'il craint que l'histoire ne se répète à nouveau au détriment de notre territoire, Jean-Claude Leblois espère que les Députés haut-viennois sauront porter devant la représentation nationale l'urgence d'amender ce projet de loi.

Enfin, s'il acte que les annonces antérieures concernant la modernisation du réseau ferroviaire ont bien été inscrites dans le projet de loi, il regrette que rien ne soit proposé en faveur d'alternatives à l'automobile pour faciliter les déplacements du quotidien, (notamment sur les liaisons entre Limoges -Angoulême et Limoges-Poitiers) et que la connexion à grande vitesse vers Paris soit complètement absente de ce texte.

Contact presse :

Claire Maurice
Service communication
05 44 00 12 41